

Conjurer et dénoncer la guerre : les monuments aux morts de Mazaugues (Var)

‘Ada ACOVITSÍOTI-HAMEAU

Anthropologue, Association de sauvegarde, d’étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var

Virginie RIOU

Employée de mairie, Association de sauvegarde, d’étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var

Extrait de : Pierre-Yves Le Pogam et Martine Plouvier (dir.), *Commémorer et dénoncer la guerre*, éd. électronique, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques), 2013.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques dans le cadre de la publication des actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Perpignan en 2011.

*À la mémoire de Guy Bagnis,
humaniste et humanitaire discret et convaincu,
maire de Mazaugues de 1995 à 2006.*

Un village ordinaire ?

Le village de Mazaugues fait partie du département du Var, arrondissement de Brignoles. Son territoire est situé sur et contre l’ubac de la Sainte-Baume et dominé par l’appendice oriental de cette chaîne, appelé montagne d’Agnis (fig. 1). Il se trouve à l’écart de grands axes de communication et présente un couvert fortement boisé. Entre la fin du ^{xviii}^e siècle et les années quatre-vingt-dix, le lieu compte une moyenne de 500 à 600 habitants qui vivent d’une économie agropastorale et forestière. Le village devient une communauté ouvrière à la fin du ^{xix}^e et jusqu’au troisième quart du ^{xx}^e siècle, en raison du développement des mines de bauxite de la vallée du Carami, la rivière qui traverse et irrigue ses terres. De nos jours, la commune n’a pas encore atteint le millier d’habitants et n’a ni agriculture ni industrie significative. Seule une économie axée sur le tourisme rural et les activités dites « de pleine nature » semblerait pouvoir assurer son avenir.

Petit village plutôt pauvre, Mazaugues a toujours été modérément touché par les événements à portée nationale ou mondiale, mais a régulièrement réagi à ceux-ci avec vigueur et conviction. Ainsi, pendant l’Ancien Régime, le conseil de la communauté¹ organise un feu d’artifice et fait chanter le *Te deum* pour la naissance d’un dauphin². Dès août-septembre 1789, il s’empresse d’adhérer « à tous les décrets de l’Assemblée nationale depuis que celle-ci s’est formée » et achète un drapeau rouge pour la milice nouvellement créée. Plus près de nous, les processions religieuses sont (officiellement) interdites sur le territoire dès mai 1904³, en prévision – serait-on enclin de dire – de la séparation de 1905 entre l’Église et l’État. Pareillement, les « chaudes » félicitations, adressées à l’occasion de l’armistice de 1918 à l’armée française et « au citoyen Clemenceau [...] qui a incarné à un

1. Registres des délibérations, BB4 et BB29 (arch. com. Mazaugues).

2. En l’occurrence, celle de Louis dit le Grand Dauphin, père de Louis XV.

3. Arrêté municipal du 11 mai 1904.



FIG. 1. – Le village de Mazaugues dans son écrin de collines (© Association de sauvegarde, d'étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).

si haut degré l'âme de la France dans cette grande épreuve [...]»⁴, les aides financières votées « pour la République espagnole » en 1937 et en 1938 ou la protestation ferme, câblée en haut lieu en juin 1953 pour soutenir les époux Rosenberg⁵, en disent long sur cette tendance à prendre position au sujet d'événements qui dépassent l'administration locale. Trait de mentalité – pourrait-on dire – cette propension à la réaction immédiate et forte et à l'expression grandiloquente ne manque pas de se manifester lors du traitement du deuil des morts de la Grande Guerre.

Un souvenir diversement exprimé

La perpétuation du souvenir nominal des morts de la Grande Guerre n'est pas spécifique à Mazaugues. Il correspond à « l'innovation fondamentale du 11 novembre qui [...] est de célébrer non pas des principes mais des citoyens concrets⁶ ». L'aménagement de lieux particuliers pour célébrer ce souvenir s'est concrétisé par la vague de construction de quelque quarante mille monuments, érigés en réponse à la loi de 1919 prévoyant des subventions afin que les communes puissent « glorifier leurs héros morts pour la patrie ». Dès cette année, les habitants de Mazaugues constituent un comité pour fonder un tel monument et la municipalité se charge rapidement du suivi du projet. La paroisse de Mazaugues met

4. Lettre du conseil municipal du 27 novembre 1918.

5. Télégramme du 11 juin 1953 ainsi rédigé : « Conseil municipal Mazaugues. Var. Demande grâce Rosenberg innocents. Peuples monde entier jugeront. »

6. Antoine Prost, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », p. 221.



FIG. 2. – Le square avec le monument aux morts
(© Association de sauvegarde, d'étude et de recherche
sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).



FIG. 3. – La commémoration murale dans l'église paroissiale
(© Association de sauvegarde, d'étude et de recherche sur
le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).

en place, presque simultanément, sa propre commémoration. Dans les faits, les quatorze poilus tombés pendant le conflit⁷ de 1914-1918 sont à l'origine de trois monuments aux morts différents, qui révèlent des motivations et des émotivités diverses. Âgés de 19 à 37 ans, les soldats décédés sont majoritairement d'origine française (onze sur quatorze, les noms des trois restants faisant penser à une origine italienne). La plupart sont nés au village et ont pris épouse sur place, quand ils sont mariés. Tous ont des noms de famille régulièrement et durablement présents dans les états civils de Mazaugues et des communes proches. Leurs portraits se trouvent encore exposés en mairie, dans la salle où se réunit le conseil.

7. Ce nombre représente 3 % de la population de l'époque, pourcentage moindre que la moyenne nationale (1 400 000 soldats ou 10,5 % de la population active d'après R. Rémond, *Notre siècle : de 1918 à 1991*, p. 17).



FIG. 4. – Le cénotaphe monumental du cimetière (© Association de sauvegarde, d'étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).

Le projet du comité des habitants est conçu par Marius Malan, sculpteur et professeur à l'École des beaux-arts d'Aix-en-Provence⁸. Il est présenté à la commission artistique du département du Var en 1921. Rejeté dans un premier temps comme incompatible avec la loi⁹, il est accepté après modifications et réalisé entre 1922 et 1924. L'œuvre est en ronde-bosse et montre un soldat sur le champ de bataille. L'homme est représenté désarmé, décoiffé, penché en arrière et tourné vers le ciel. La statue sur son piédestal orne un espace vert, créé à son intention face à l'hôtel de ville et appelé place du Poilu (fig. 2). Le monument de la paroisse est une composition en forme de retable réunissant plusieurs représentations symboliques en relief autour de la liste des disparus, gravée en lettres d'or sur le registre délimité au centre du panneau (fig. 3). Les représentations symboliques s'ordonnent sur deux registres : céleste, en haut, avec Vierge de douleur et ange porteur de palmes qui sort des nuées, terrestre, en bas, avec femme qui pleure sur une tombe et palmes de la victoire, croix de guerre, drapeaux et épées qui se croisent derrière une figure féminine en médaillon (allégorie de la patrie ?). La composition (sorte d'obituaire) est placée dans une chapelle latérale abritant aussi une statue de Jeanne d'Arc, sainte canonisée en 1920 et symbolisant l'alliance de la foi et de la patrie. Toutefois, aucune inscription ne fait une allusion directe à cette alliance, comme c'est le cas dans d'autres communes du centre du Var. L'obituaire concernant la Grande Guerre, conservé dans la chapelle de Notre-Dame-du-Glaive de Cabasse, par exemple, est assorti de la mention « *Pro Deo et pro patria* ».

8. Benoît-Marius Malano, dit Malan (1872-1940 ?), né à Manes (Alpes-de-Haute-Provence), sculpteur portraitiste. Plusieurs participations à des expositions à Marseille, Toulon (première médaille en 1903) et Paris (mention honorable en 1926). On lui doit des bustes, des monuments funéraires et plusieurs monuments aux morts, dont ceux de Mazaugues, du cimetière Saint-Pierre à Aix, de Milles, etc. (A. Di Genova, *Dictionnaire des peintres et sculpteurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*).

9. Nous n'avons pas encore élucidé la cause explicite de ce refus.

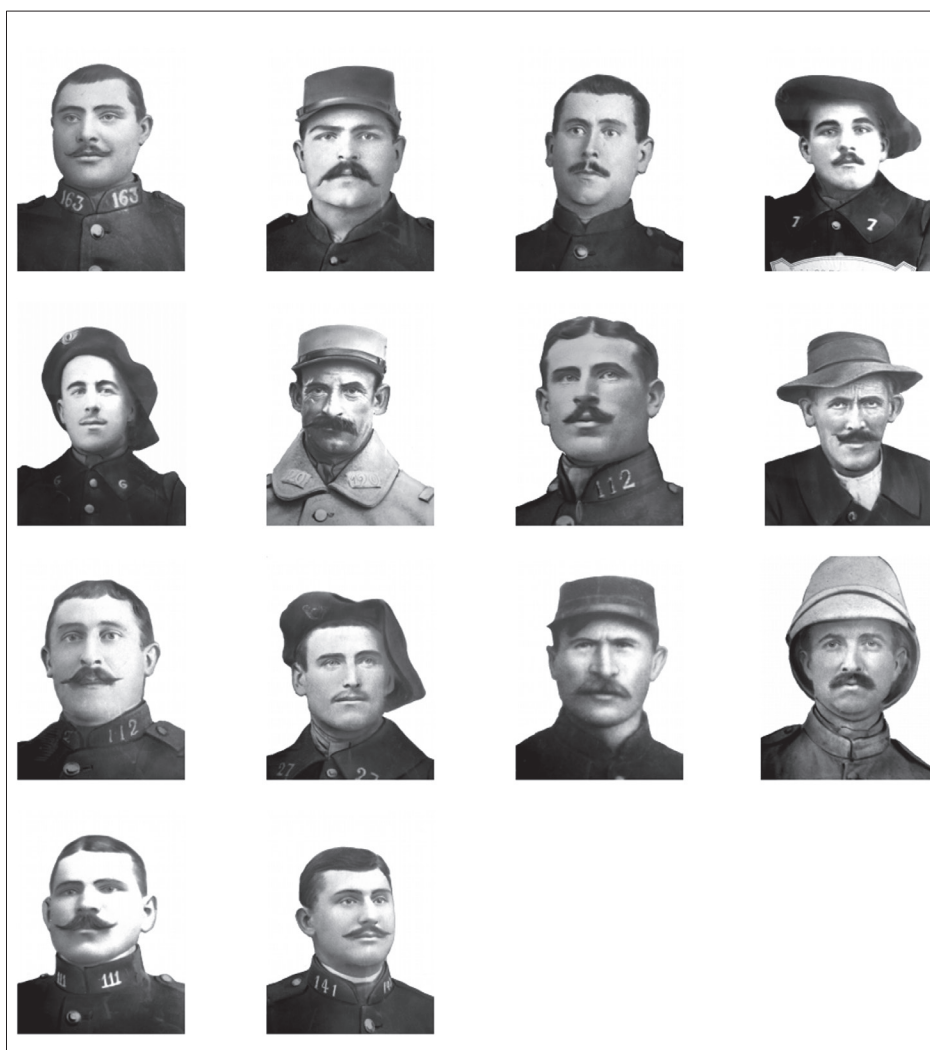


FIG. 5. – Les portraits des poilus tombés pendant la Grande Guerre avant leur encadrement
(© Association de sauvegarde, d'étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).

En 1935, la municipalité – inchangée depuis 1912 – commande et réalise un dernier monument à placer dans le cimetière (fig. 4). Il s'agit d'une évocation de tombeau bien ostensible (par la taille, 1,50 mètre de haut sur près de 5 mètres de long, et par la rudesse du trait et des matériaux, béton de diverses textures), avec une femme éplorée (tête tenue entre les mains) assise devant. L'inscription « À NOS MORTS », en lettres hautes d'un demi-mètre, se substitue à l'absence des corps. Elle est soulignée par la date : 1914-1918. Enfin, en 1936, la place du Poilu devient square Jean-Jaurès. Des citations condamnant la guerre sont apposées sur le piédestal de la statue. L'aménagement paysager est achevé avec la réalisation d'une cascade en travertin rapidement colonisée par des mousses et avec la réalisation de plantations (arbres et arbustes) formant un coin de verdure. Deux enceintes rectangulaires concentriques, en fer forgé, isolent, l'une le monument et l'autre le lieu, qui se trouve surhaussé et accessible par quelques marches.

Ainsi, en l'espace de quinze ans, nous pouvons suivre le développement et l'étalage d'attitudes diverses, mettant en scène un patriotisme comparé soit à la foi héroïques des martyrs (église), soit à la douleur exprimée dans le désarroi (place du Poilu) ou à la dignité (cimetière), enfin par une indignation qui frise l'insurrection (square Jean-Jaurès). Le fait

guerrier, la bravoure et le sacrifice individuel n'apparaissent que tardivement, avec les modifications apportées au début des années soixante-dix au monument du cimetière : l'ajout de la liste nominale des morts après avoir dispersé sur le lieu de la terre venant de Douaumont et de Verdun. La liste est entourée des mentions « Grande Guerre / 1914-1918 / la commune de Mazaugues à ses enfants / ...[noms des soldats]... / ils ont versé leur sang sur la terre de France ». Là encore, le patriotisme reste contenu. L'hommage va aux personnes, non pas pour les actes accomplis mais pour le malheur qui les a frappés, plongeant dans le deuil leur famille et leurs pairs. L'exposition des portraits de quatorze poilus dans la salle où se réunit le conseil municipal n'est suivie, elle, que par la mention « tué le [date] » (fig. 5). Toutefois, ce simple fait, perpétué, change lentement le statut de ces hommes. D'êtres chers disparus, ces citoyens deviennent des ancêtres, des personnes qui nourrissent la mémoire collective et garantissent la cohésion morale et sociale de la communauté. Informel au début, puis institutionnalisé par l'encadrement des clichés en 1975 et par leur déménagement dans la nouvelle mairie installée au cœur du village à la fin des années quatre-vingt (où aucune inscription ne les accompagne), cet affichage sans fioritures entretient aussi l'émotion pure initiale. Comme l'a souligné Virginie Riou dans une première étude¹⁰, la communauté de Mazaugues ne remercie, ni ne montre en exemple ses « morts pour la France ». Elle laisse simplement entendre que ces morts-là sont injustes et incompréhensibles.

Lieux structurants et lieux de sens

Les trois monuments décrits ci-dessus sont complémentaires, tant dans leur contenu (la mort-sacrifice à l'église, la mort et sa douleur ineffable au cimetière, la mort révoltante au square) que dans leur ordonnancement spatial. La structuration géographique de l'habitat groupé montre qu'institutions et défunts remémorés encadrent cet espace et en marquent les limites (fig. 6). D'un côté se trouvent l'autorité ecclésiastique et l'autorité seigneuriale, le monument commémoratif étant inclus dans le bâtiment sacré. Les bâtiments techniques coopératifs accolés (cave et moulin) atténuent la prégnance de la présence de ces pouvoirs traditionnels. Sur le côté opposé se trouvent les autorités républicaines, le bloc de la mairie et de l'école auquel fait face le monument placé à l'air libre. Ce monument n'est pas contenu dans un espace sacré, mais sacralise, d'emblée, l'espace qui le contient. Les deux ensembles investissent les extrémités de l'agglomération, laissant de côté la place centrale avec sa grande fontaine, ses commerces et son ombrage, place qui s'inscrit dans l'héritage de l'Ancien Régime et de la féodalité malgré la présence très proche du campanile laïque et communautaire. Le monument du cimetière, tardif et imposant, se situe à part et opère la séparation entre les morts et les vivants tout en aidant les familles à « faire leur deuil ». Les ajouts des noms des défunts et de la cause de leur mort dans les années soixante-dix accentuent la fonction patriotique au détriment de la fonction funéraire et montrent que le deuil est consommé et que le travail de « mise en mémoire » est fait.

Parmi les trois monuments, celui du square permet d'analyser au mieux les tendances politiques et la physionomie de la commune. La municipalité qui instruit le dossier du monument, celle de Paul Tourtin, d'une famille de cultivateurs, montre sa sympathie pour le groupe des libres-penseurs de Mazaugues dès 1914¹¹. Le thème proposé par le sculpteur n'est pas pour lui déplaire : un jeune soldat (visage lisse, chevelure ondulée) meurt au combat en criant son désespoir vers le ciel, qu'il menace par un projectile (fig. 7). Ses

10. V. Riou, « Les multiples monuments aux morts de Mazaugues ».

11. Le 10 mars 1914, le maire propose l'achat d'un drapeau et d'un drap mortuaire « destiné aux libres-penseurs de la commune ».

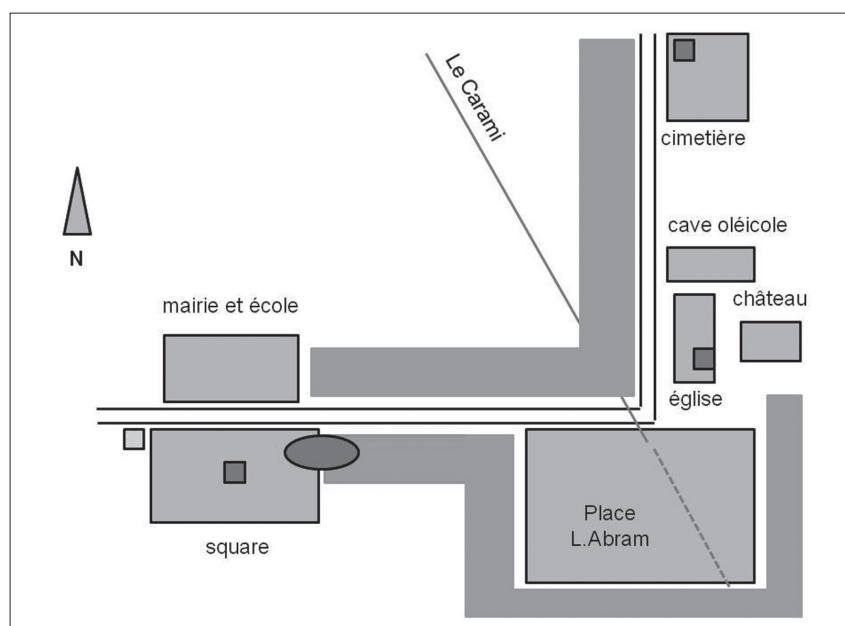


FIG. 6. – La structuration du bâti du village de Mazaugues (carrés rouges : monuments aux morts)
(© Association de sauvegarde, d'étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).



FIG. 7. – Le poilu désarmé du monument du square
(© Association de sauvegarde, d'étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).

jambes sont écartées et son corps déséquilibré vers la droite. Son bras gauche est replié sur sa poitrine (la blessure ?) et son bras droit, prêt à lancer le projectile, tendu latéralement. Son casque a glissé à ses pieds. Il n'a pas d'arme. L'homme tombe en arrière sur un tas de sacs empilés où se mêlent des éclats d'obus (la tranchée ?). La date de la guerre (1914-1918) est fixée sur le devant du piédestal, suivie par la plaque de marbre qui porte les noms des défunts. La dédicace déroute : « La commune de Mazaugues / à ses enfants victimes de la guerre. » Ni la patrie, ni la liberté, ni le sacrifice, ni l'héroïsme, ni la reconnaissance de la commune ne sont cités. Seule est dénoncée l'absurdité de la guerre, mais sans prise de position pour la paix.



FIG. 8. – Mariés des années cinquante, immortalisés devant le monument du square (© Association de sauvegarde, d'étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).

L'inscription claire du monument dans l'ensemble des monuments pacifistes de la Grande Guerre (il n'en existe que dix-huit en France, distribués dans seize départements différents¹²) vient avec la municipalité suivante, élue en 1935 et grisée par le succès du Front populaire. Dès 1936, le nouveau maire, Charles Fabre, politise le monument en apposant sur les côtés du piédestal des plaques avec des citations de Jean Jaurès¹³ et d'Anatole France¹⁴ et sur l'arrière de celui-ci une déclaration non signée, que l'on peut qualifier de programmatique : « À bas toutes les guerres ! Vive la république universelle des travailleurs ! » L'inauguration du monument rénové et du square embelli a lieu le 14 juillet. Le conseil municipal en profite pour rappeler que la Révolution de 1789 et le Front populaire ont en commun les idéaux « de liberté et de justice ». Il s'agit là de la première commémoration à laquelle des officiels et la population sont conviés et où ils sont rassemblés, les commémorations précédentes (rassemblement des anciens combattants et des familles des défunts) se déroulant de façon plus ou moins spontanée. Depuis, le monument du square devient le lieu de prédilection pour les cérémonies publiques. Les cérémonies du 11 Novembre et du 14 Juillet sont célébrées même pendant la seconde guerre malgré l'interdiction de l'État, le plus souvent en silence. Toutefois, le dépôt de gerbe du 11 novembre 1944 est suivi du chant de la *Marseillaise* et d'un concours de pétanque afin de « fêter la libération prochaine de la patrie ». Chose singulière : c'est au même lieu qu'est

12. D. Roy et P. Roy, *Autour des monuments aux morts pacifistes de France : histoire et présentation d'édifices de la mémoire pacifiste et laïque et évocation de leur actualité : rassemblements de commémoration et d'action contre la guerre.*

13. « L'humanité est maudite si pour faire preuve de courage elle est condamnée à tuer éternellement. »

14. « L'union des travailleurs fera la paix du monde. »



FIG. 9. – *La gerbe des pacifistes en 2005*
(© Association de sauvegarde, d'étude et de recherches
sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).

célébrée aussi la fête des Mères, instaurée par Pétain. Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à nos jours, le 1^{er} mai, le 8 mai, la fête des Mères, le 14 Juillet et le 11 Novembre réunissent le village devant le monument. Cet enchaînement festif finit par marquer le square (le qualificatif « Jean-Jaurès » est le plus souvent omis) en tant que lieu de rencontres. Le « sanctuaire républicain », avec son jardinet et sa cascade, sert de destination pour les promenades et fournit le décor pour les photos de classe ou de mariage (fig. 8). L'espace créé par le monument aux morts devient un lieu incitant des convivialités spécifiques au village ou, pour paraphraser Bernard Debarbieux¹⁵, un lieu emblématique qui condense l'identité locale.

L'affirmation du monument du square s'opère par un détournement habile de sens. La position idéologique du début (ambiguë, car laissant la liberté de mettre en avant le désespoir, la compassion ou la colère, et personnelle, car laissant à l'individu le choix des idées et des sentiments) devient un engagement politique proclamé, quasi imposé à la communauté, puisque les proclamations des édiles sont l'image que la communauté projette vers l'extérieur. La répétition des cérémonies et des solennités (défilés, discours, chants) et réjouissances (apéritifs, concours de pétanque, bals), qui les accompagnent, opèrent l'insertion du lieu dans la vie sociale, de sorte que, souvent, on ne puisse pas dissocier les différentes fonctions qui s'y greffent. Cette affirmation du monument s'accompagne aussi d'un effacement apparent des valeurs représentées et de l'émotivité qui s'en dégage. Le square finit par devenir un lieu du quotidien, un lieu banal : point de rendez-vous, terrain de jeu, espace de détente. Pendant ce temps, les deux autres lieux du souvenir pour la Grande Guerre subissent un effacement progressif. La commémoration murale dans l'église est bien conservée mais presque oubliée par la population. Le monument du cimetière est conservé et respecté car il s'agit d'un cénotaphe collectif, mais ne connaît pas une fréquentation particulière.

Cependant, le sens initial du monument du square et son ambiguïté (voulue ?) travaillent toujours en sous-main. Tout le monde sait qu'il y a des maximes (subversives ?) placées

15. B. Debarbieux, « Imaginaires nationaux et post-nationaux du lieu », p. 30.



FIG. 10. – Le monument du square paré pour la cérémonie du 11 novembre 2010
(© Association de sauvegarde, d'étude et de recherche sur le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var).

autour du socle, que le soldat n'est pas un poilu comme les autres (il n'a ni arme de combat, ni couronne de héros), qu'il tient dans la main quelque chose (grenade ? pavé ?) qu'il s'apprête à lancer (contre qui ? contre quoi ?). Les paris sont ouverts, et les mieux informés assurent qu'autrefois, le mot PAX était gravé sur ce projectile. La France découvre ce monument *via* la presse nationale¹⁶ à l'occasion de négociations, engagées dès 1997 entre la municipalité de Guy Bagnis et les libres-penseurs locaux, qui demandent l'autorisation pour une manifestation des pacifistes le jour du 11 novembre. Malgré une certaine véhémence des échanges (manifestants soupçonnés d'anarchisme, municipalité soupçonnée de frilosité ou de zèle répressif), un arrangement est conclu. Avec l'argument que le monument est un patrimoine collectif et qu'il appartient à tous, la municipalité déclare que la manifestation pacifiste est non pas instituée mais tolérée. Cet arrangement est bien dans la lignée de la mentalité locale, qui allie esprit d'indépendance et respect de la démocratie. En effet, laisser la voie libre à l'expression d'opinions divergentes est un enjeu de la république et la démarche originelle de la libre-pensée. Dans la pratique, la cérémonie officielle a lieu le matin et les groupes de citoyens, associatifs ou non, viennent à un autre moment de la journée, la veille ou le lendemain. Leur gerbe a sa place à côté des autres (fig. 9).

16. *Le Monde* du 11 novembre 2000.

En novembre 2010 (fig. 10), deux personnes dans le cortège officiel portaient la pensée (la fleur) sur le revers du veston. Renseignements pris, il s'agirait là de la « pensée du souvenir », un équivalent du bleuet dans les sociétés anglo-saxonnes. Où étaient les pacifistes ? Ni la mairie ni la population n'en savaient rien, ni s'il y aurait une autre cérémonie, ni à quel moment celle-ci pourrait avoir lieu. Pourtant, la conviction intime est que ce rassemblement se fera, mais à un moment inattendu. Ce qui fut le cas (d'après les témoignages) aussi en 2010. Apparemment, le renouvellement périodique de l'adhésion aux valeurs humanistes et pacifistes diffusées par le monument du square ne préoccupe personne ouvertement, mais tous l'épient et l'espèrent. Ce renouvellement officieux semble exprimer des postures et des comportements qui participent à la construction d'une conscience collective, d'un « *ethos* » partagé, pourrait-on dire, qui fonde et perpétue le groupe.

Résumé

Modérément touché par les grands événements historiques, Mazaugues, petit village du Var, a toujours réagi à ceux-ci avec vigueur et conviction. Ainsi, les quatorze poilus tombés pendant la Grande Guerre sont à l'origine de trois monuments aux morts différents, qui révèlent des motivations et des émotivités diverses. Celles-ci vont du symbolisme et de la dignité dans la douleur au patriotisme teinté d'héroïsme et à l'indignation menant à l'insurrection. Fondés en l'espace d'une quinzaine d'années (de 1922 à 1936) et distribués entre l'église, le cimetière et la place publique face à l'hôtel de ville, ces monuments se distinguent par l'absence de représentations et d'inscriptions d'usage, mais aussi par la volonté de créer chez le spectateur le désarroi que cause la perte injuste de la vie. Le dernier en date, érigé au moment du succès du Front populaire, est une composition en ronde-bosse montrant l'absurde du champ de bataille. Ce monument est choisi pour les cérémonies. Il reçoit encore les visites des libres-penseurs, qui manifestent pour la paix en parallèle avec la commémoration officielle des guerres.

Bibliographie

- ALAUZEN André et NOET Laurent, *Dictionnaire des peintres et sculpteurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*, Marseille, J. Laffitte, 2006.
- DEBARBIEUX Bernard, « Imaginaires nationaux et post-nationaux du lieu », *Communications*, n° 87, 2010, p. 27-41.
- NATAF André, *La Libre Pensée*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?, 848), 1996.
- PROST Antoine, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », dans Nora Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. I, *La République*, Paris, Gallimard (Bibliothèque illustrée des histoires), 1984, p. 195-225.
- RÉMOND René, *Notre siècle : de 1918 à 1991*, Paris, Fayard (Références. Histoire de France, 6), 1991.

RIOU Virginie, « Les multiples monuments aux morts de Mazaugues », *Cahiers de l'ASER* (Association de sauvegarde, d'étude et de recherche pour le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var), n° 14, 2005, p. 1-11.

ROY Danielle et ROY Pierre, *Autour des monuments aux morts pacifistes de France : histoire et présentation d'édifices de la mémoire pacifiste et laïque et évocation de leur actualité : rassemblements de commémoration et d'action contre la guerre*, Suresnes, Éd. de la Fédération nationale laïque des associations des amis des monuments pacifistes, républicains et anticléricaux, 1999.